



Ville de Firminy

**Mise en œuvre et maintenance
d'un dispositif de vidéoprotection**

**COMPTE-RENDU DE REUNION
N°4 DU 05 JUILLET 2021**

Date :	05 juillet 2021
Version :	Version 1.0

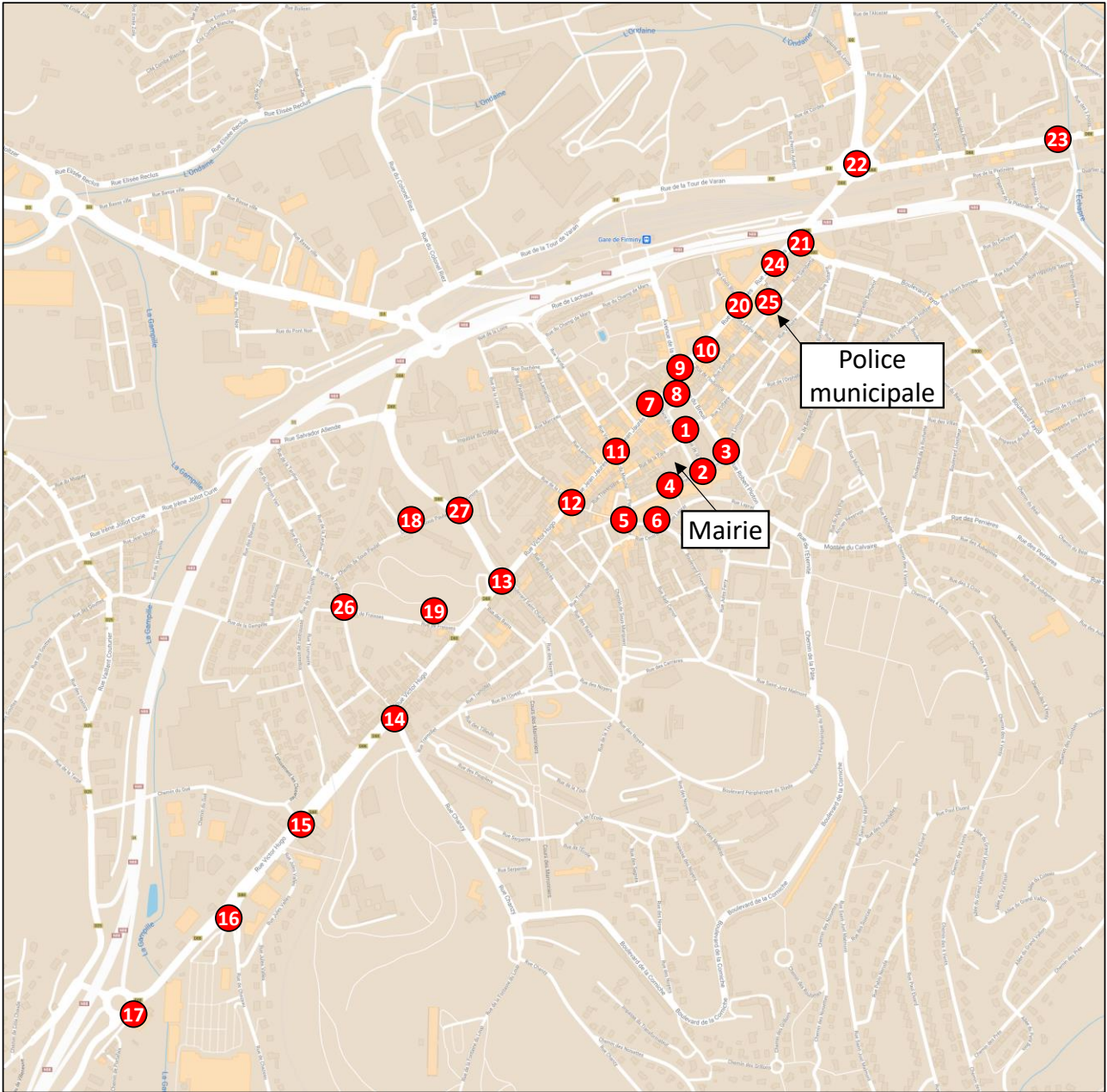
Liste de diffusion de ce Compte Rendu :

Présent	Nom	Entité	Téléphone	E-mail
X	Hélène Guerlain	Responsable administrative et financière Service Sécurité	07 64 26 97 17	hguerlain@ville-firminy.fr
X	Yanick Lipowski	Responsable Service Régie bâtiments, Eclairage public	06 75 34 45 99	ylipowski@ville-firminy.fr
	Alexis Lherbret	Service Système d'information et de Télécommunication	06 76 86 71 93	alherbret@ville-firminy.fr
	Jérôme Desorme	Eiffage Chargé d'affaire	06 86 68 52 63	jerome.desorme@eiffage.com
X	Emmanuel Coutanson	Eiffage Responsable technique Vidéoprotection	06 48 64 42 47	emmanuel.coutanson@eiffage.com
X	Jérôme Vallier	Eiffage Chargé d'affaire fibre optique		jerome.vallier@eiffage.com
X	Dominique Racle	Eiffage Technicien vidéo	06 07 48 29 01	dominique.racle@eiffage.com
X	Christophe Bordelier	TechnoMan	07 68 86 05 69	christophe.bordelier@technoman.fr

Point N°1. : objet de la réunion

Point sur les travaux.

Point N°2. : périmètre des travaux



Point N°3. : avancement / planning / prochaines étapes

Les caméras 3 et 4 fonctionnent.

Pour le 14 juillet, les caméras suivantes seront en service : 1, 2 et 9 (+10 à confirmer).

Les mâts seront livrés le 20 juillet.

A partir de ce vendredi, les chambres seront posées pour reboucher toutes les ouvertures.

La baie, dans le local serveur, est posée, avec les enregistreurs, l'onduleur et équipements de réseaux. Il reste le pare-feu (livré le 12/07) et le serveur d'analyse d'images (livré le 15/07) à poser.

Toutes les caméras sont reçues.

Point N°4. : Problème d'intégration des caméras

Eiffage rencontre un problème d'intégration des caméras sur le logiciel Avigilon.

Les deux constructeurs sont en discussion pour régler le problème au plus vite.

Pour l'instant, il est possible de visualiser les images mais pas de piloter les caméras dômes.

Point N°5. : compteur ENEDIS

La commandes pour la mise en place du compteurs ENEDIS, sur l'emplacement 17, est faite, par la Ville.

Point N°6. : CSU

Les nouveaux plans ont été envoyés à Eiffage et TechnoMan.

Eiffage doit simuler l'emplacement du mobilier sur le plan.

Point N°7. : emplacement 18 (rappel)

Le parking que doit surveiller la caméra 18 va être vendu et une construction va être réalisée sur celui-ci.

La Ville doit valider le maintien de cette caméra. Pour information le coût de cette caméra est estimé à 5400€HT pour les équipements et 3 à 4000€HT pour le câblage. Il faudra également ajouter les coûts de sécurisation du toit, pour éviter les dégradations.

Si cet emplacement est maintenu, il sera nécessaire d'obtenir l'accord du bailleur et de définir le mode d'alimentation électrique (comptage Enedis ou sous-compteur).

Point N°8. : points divers

Panneaux d'information : 11 panneaux sur 16 sont posés. Ils le seront tous le 13 juillet.

Location de la fibre (rappel) : Pour réduire les coûts de fonctionnement, Eiffage propose de passer en investissement la location de la fibre, en facturant la location sur 10 ans d'un coup (principe d'IRU). Eiffage établira un devis pour évaluer l'impact financier. Un avenant au marché sera passé si la proposition est acceptée.

Utilisateurs du dispositif : La Ville transmettra la liste des personnes habilitées à accéder aux images. La liste sera également envoyée à la Préfecture.

Plainte d'un commerçant : Le propriétaire de « la Diligence » se plaint de salissures sur sa vitrine. Eiffage vérifiera si ses travaux peuvent être à l'origine de ces salissures.

Trappes des mâts : Attention à bien fermer les trappes des mâts. Un des mâts est actuellement sans trappe avec un boîtier électrique accessible.

Festivités du 14 juillet : pour le 13 juillet au soir, Eiffage fera en sorte de ne rien laisser, qui pourrait servir de projectile (gravats, pavés, etc.). Les barrières de chantier seront scotchées entre elles.

CSU provisoire : le nouveau PC de pilotage et celui existant dans le local technique seront tous les deux installés dans le CSU provisoire, pour qu'un opérateur puisse avoir accès à toutes les caméras.

Dépose des équipements existants : les antennes et caméras qui ne sont plus utilisées seront remises à la Ville pour constituer un lot de maintenance.

Point N°9. : phases suivantes

La phase 2 concerne les emplacements restants. Elle devra commencer juste après la phase 1.

La phase 3 concerne le futur CSU et le raccordement des caméras du site Le Corbusier.

Les devis sont à préparer pour ces phases.

Point N°10. : prochaines réunions

Le 23 juillet à 9h : point téléphonique.

Le 24 août à 14h : en Mairie.